



VILLE DE
PINCOURT

APPEL DE CANDIDATURES

CLASSIFICATION:	Comité mixte de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
SERVICE:	Loisirs et Services communautaires
STATUT:	Bénévoles Représentants d'organismes communautaires travaillant auprès de personnes handicapées

La Ville de Pincourt souhaite mettre sur pied un comité mixte formé de : personnes handicapées, de représentants d'organismes intervenant auprès des personnes handicapées et d'employés municipaux. L'objectif du comité sera de faire le suivi du plan d'action et de contribuer aux actions prévues, en plus de participer aux travaux menant à l'adoption du prochain plan d'action.

À quelle fréquence le comité se rencontrera-t-il ?

Le comité se rencontrera de deux à trois fois par année, en fonction des disponibilités des membres choisis.

Composition du comité :

- Élus municipaux (2)
- Représentants de la Ville (2)
- Représentants des organismes et associations communautaires (2)
- Citoyens handicapés ou parents d'enfants handicapés (3)

Les personnes qui désirent siéger sur ce comité doivent signifier leur intention en envoyant une courte lettre témoignant de leurs expériences ainsi que des raisons pour lesquelles elles voudraient s'impliquer, avant **le 9 mars 2019**. Le tout doit être envoyé par l'un des moyens suivants :

- En personne ou par la poste à l'Omni-Centre de Pincourt au 375, boulevard Cardinal-Léger, Pincourt (Québec) J7W 9H6
- Par courriel à c.coriveau@villepincourt.qc.ca

Célia Corriveau
Chef de division – Développement social et culturel